



Comité de suivi du 8 décembre 2020

Accord Handicap / CSE TER AURA

Lyon, janvier 2021

Lors de ce comité de suivi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés 2018 – 2021, l'UNSA-Ferroviaire a revendiqué 3 points :

- Augmenter les cellules de maintien dans l'emploi
 - Faciliter la demande ou le renouvellement des RQTH
 - Accompagner les Médecins du travail lors des visites d'aptitudes des agents en situation de handicap
- La loi du 10/7/87 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés oblige les entreprises de plus de 20 salariés à atteindre un taux d'emploi minimum de 6%. Le bilan au 30 septembre 2020 est décevant car aucun recrutement depuis 3 ans !!! de Travailleurs Handicapés en CDI ou au statut.
- Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces chiffres sont inadmissibles pour une région aussi importante que la région AURA. La Délégation UNSA-Ferroviaire revendique l'embauche de RQTH à hauteur des 6% sur la région AURA comme demander dans l'accord.

Nous sommes loin des 6% du seuil légal et ces chiffres sont d'autant plus décevants que les sorties massives de l'entreprise d'agents en situation de handicap attendues dans la période de mise en œuvre du nouvel Accord ne seront pas compensées par les recrutements.

- Changement du mode de calcul à partir du 1er janvier 2020 de OETH (Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés) : seul le recrutement et l'emploi direct compteront dans le calcul du taux d'emploi en raison de la réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

- La SNCF rencontre des personnes en charge des recrutements dans diverses associations (Cap Emploi / Adapei / AGEFIPH...), participe à des salons dédiés aux personnes en situation de handicap mais les résultats ne sont pas là.

Pour L'UNSA-Ferroviaire que l'entreprise ait des difficultés de « sourcing » mais comme toutes les grandes entreprises ? et le conflit des retraites ou la pandémie ne sont pas des excuses valables.

- On observe une augmentation de 10% du nombre de salariés TH en 2020 sur notre périmètre CSE AURA mais ce chiffre résulte, en partie, d'une modification des périmètres de suivi. Il en est de même pour la SA VOYAGEURS où on observe une baisse en 2020 pour la même raison.
- Seul point positif de ce comité, les 2 recrutements en alternance issus d'HANTRAIN, un agent à la DRH et l'autre au Technicentre. Dispositif mis en place, il y a 7 ans, qui a toujours été efficace même s'il demande beaucoup d'investissement de la part des managers. Au niveau du GPU, les recrutements issus de ce dispositif sont de 37,5%
- Concernant le nombre de RQTH arrivant à échéance et non renouvelé au 30/09 est de 11 mais le CorHE (CORrespondant Handicap et Emploi) nous a informé que les MDPH avaient pris du retard dans les études de renouvellement et espère que ce chiffre va baisser d'ici quelques mois. Au niveau des actions menées cette année, la mission Handicap du TER AURA nous a dit qu'elle avait relancé les RQTH et avait eu un taux de retour positif.



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

Nous avons également soulevé un point crucial qui est **l'appréhension de certains agents RQTH de demander le renouvellement** à la suite des nombreuses réorganisations. Ils craignent d'être stigmatisés par leur manager ou leurs collègues, voir même d'être poussés vers la sortie de l'Entreprise.

(Aucun chiffre concernant les réformes, ruptures conventionnelles...)

Un point soulevé par l'ensemble des participants : **pourquoi les Médecins de travail émettent souvent des avis d'inaptitudes** pour les salariés RQTH lorsqu'ils doivent rendre un avis ? Certes, ces derniers respectent leur rôle à savoir : protéger le salarié qui est leur première fonction. **L'UNSA-Ferroviaire a souligné que ce point avait aussi été soulevé lors du comité de suivi de l'accord TH national et une plateforme Hand'e-passeport (mini-vidéos) avait été créée par la MHED. Plateforme pour aider les Médecins du travail, CorHE et AS dans leur prise de décision.**

La **Délégation UNSA-Ferroviaire revendique le maintien dans l'emploi devienne enfin un sujet crucial** pour les prochaines années du fait de l'allongement de la vie au travail et de la probabilité plus élevée de survenue d'inaptitudes partielles ou définitives et de maladies chroniques invalidantes qui peuvent déboucher sur un handicap acquis rendant nécessaires des reclassements.

Légitimer les CME (Cellule de Maintien dans l'Emploi), rendre obligatoire ces réunions pluridisciplinaires afin de travailler bien en amont sur le reclassement pour garantir le maintien dans l'emploi.

La **Délégation UNSA-Ferroviaire et les responsables de la mission Handicap** sont d'accord sur ce point ce qui est un bon début...

Les CME sont rares (3 en 2020 sur le périmètre du CSE TER AURA) mais toujours bénéfiques pour les agents RQTH.

Il reste encore beaucoup de travail à faire car l'ensemble des participants à ce comité de suivi connaissait chacun un problème lié à des agents en situation de handicap.

Lors des créations ou renouvellements de bâtiment, un focus devrait être systématiquement pris en compte sur la présence ou l'arrivée future d'un RQTH. Ce point serait bénéfique à la fois pour les agents en situation de handicap et pour la situation financière de l'Entreprise :

- Les agents ne vivraient plus des périodes difficiles avec une QVT détériorée
- Anticiper les adaptations permettrait à l'Entreprise de faire des économies substantielles là où des modifications à posteriori coûtent plus chers.

ACTIONS MISES EN PLACE EN 2020

- Une **présentation de l'accord** a été réalisée via Teams sur l'**UO Vente/Escale de Valence** à l'attention de l'encadrement et des managers avec des échanges très positifs.
- Au niveau de la **permanence à Clermont-Ferrand**, **plusieurs agents** ont finalement demandé leur renouvellement RQTH grâce à un dialogue en direct.
- **Masques inclusifs** dans 4 équipes pour des agents ayant des problèmes auditifs (masques à visières)
- **DuoDay maintenu** avec un nombre en hausse important par rapport à 2019 avec **8 rencontres** cette année. Des cadres dirigeants ont participé à cette journée avec la participation de Marc VAILLANT notamment, Jean-Pierre FARRANDOU (sur un autre périmètre).
- Les **membres du CSE** ont été sensibilisés à l'accord en distanciel.

L'UNSA-FERROVIAIRE ESPÈRE QUE LES ACTIONS PRÉVUES POUR 2021 SERONT PLUS BÉNÉFIQUES QUE CELLES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, POUR LES EMBAUCHES ET LA QVT DES AGENTS RQTH.

NOUS CONTINUERONS BIEN ENTENDU À SUIVRE ET VOUS INFORMER SUR CE DOSSIER.

